

Espace romand de la formation

Commission consultative des associations partenaires, COPAR



Jérôme Amez-Droz
président de la COPAR

MANDAT

La COPAR est chargée de procéder régulièrement à des échanges d'informations et de conduite des réflexions communes, pouvant conduire à des recommandations pour l'amélioration du système éducatif dans le cadre de l'espace romand de la formation.

Elle réunit des délégués de la CSG et de la CLEO, des associations faitières romandes et tessinoises de parents (FAPERT), d'enseignants (SER), des chefs d'établissement de la scolarité obligatoire (CLACESO) et de recteurs de gymnases (CDG-SRT), ainsi que de la section romande de la Société suisse de recherche en éducation (SSRE).

Activités 2016

La COPAR ne s'est exceptionnellement réunie qu'à une seule reprise en 2016, le 15 mars (la séance suivante ayant dû être repoussée au début janvier 2016), pour échanger des informations relatives aux activités et manifestations de chacune des institutions présentes.

La COPAR s'est surtout intéressée au début de la nouvelle période administrative de la CIIP, impliquant à la fois l'introduction d'un nouveau programme d'activité 2016 – 2019, une évolution dans le dispositif des organes permanents et quelques ajustements aux Statuts et au Règlement de gestion financière de la CIIP. Les épreuves romandes communes, le renouvellement des moyens d'enseignement de français et le champ d'action de la nouvelle commission permanente Langues et échanges ont plus particulièrement interpellé les membres.

La commission s'est concentrée sur la préparation du bulletin d'information de la CIIP consacré à la Transition entre le secondaire I et le secondaire II, ce numéro ayant finalement paru en juin 2016. La thématique retenue par la COPAR pour le bulletin suivant a porté sur la formation des enseignants. Toutefois, au vu du retard pris par divers dossiers, sur l'agenda de la CLFE comme sur celui de la CDIP, une rocade a été décidée en janvier 2017, privilégiant pour cette année-ci un bulletin consacré à l'enseignement des sciences humaines et sociales sur la base du PER.

La COPAR n'a pas utilisé la possibilité d'adresser des rapports ou des recommandations à l'AP-CIIP.

Présidence : Jérôme Amez-Droz (CSG / NE).

Vice-présidence : Pierre Kolly (CLEO / GE).

Secrétariat : Patricia Taïs, SG-CIIP.

Mutations : s'il n'y a pas eu de mutations entre la fin 2015 et la séance de la mi-mars 2016, les successions intervenues au cours de l'été à la présidence du SER et de la FAPERT ont retardé la recherche d'une date de séance pour l'automne, laquelle a fini par être reportée au début janvier du fait du manque de disponibilité des représentants de la CIIP.

Activités

La COPAR